

1 Type de logement :

- Maison 1
- Appartement 2
- Pièce indépendante ayant sa propre entrée 3
- Case mélanésienne 4
- Construction provisoire, cabane, tente 5
- Bateau 6
- Autre 7

2 Quelle est la nature principale des murs ?

- Agglo, ciment, brique 1
- Bois, clin, fibro-ciment 2
- Tôle 3
- Végétal, chaux, torchis 4
- Autre 5

3 Êtes-vous :

- **propriétaire** de ce logement (y compris en accession, en indivision ou jouissance du logement par usufruit), y compris si vous n'êtes pas propriétaire du terrain ? 1
- **locataire** ou sous-locataire du logement, **loué vide** ? ... 2
- **locataire** ou sous-locataire du logement ou de la chambre, **loué(e) meublé(e)** ? 3
- **logé(e) gratuitement** (par des parents, des amis ou votre employeur, ou dans un squat) ? 4

4 Si vous êtes locataire, ce logement appartient-il à un organisme social ?

Oui 1 Non 2

5 Quelle est l'année d'achèvement de la construction de la maison ou de l'immeuble ?

Si les différentes parties ne sont pas de la même époque, indiquez l'année d'achèvement de la partie habitée la plus importante.

- Avant 2005 1
- De 2005 à 2009 2
- De 2010 à 2014 3
- De 2015 à 2019 4
- 2020 ou après 5

↳ Dans ce cas, précisez l'année

6 En quelle année avez-vous emménagé dans ce logement ?

Si tous les occupants actuels du logement ne sont pas arrivés en même temps, indiquez la date d'emménagement du premier arrivé. Si cette même personne a toujours vécu dans le logement, reportez son année de naissance.

7 Combien de pièces d'habitation compte ce logement ?

- Nombre de pièces d'habitation
- (non compris : cuisine, WC, salle de bains, terrasse et pièces à usage exclusivement professionnel)

8 Quelle est la surface de ce logement ?

Tenez compte de toutes les pièces, y compris couloir, cuisine, salle de bains, WC, etc.

Ne tenez pas compte des balcons, terrasses, caves, greniers, parkings et des pièces à usage exclusivement professionnel.

- Moins de 30 m² 1
- De 30 à moins de 40 m² 2
- De 40 à moins de 60 m² 3
- De 60 à moins de 80 m² 4
- De 80 à moins de 100 m² 5
- De 100 à moins de 120 m² 6
- 120 m² ou plus 7

9 Quelle est l'alimentation principale en eau ?

- Eau courante à l'intérieur du logement 1
- Point d'eau individuel à l'extérieur du logement (puits, citerne) 2
- Pas de point d'eau individuel mais un point d'eau collectif 3
- Pas de point d'eau individuel, ni collectif (jerricans, bouteilles d'eau) 4

10 L'évacuation des eaux usées s'effectue :

- par raccordement au réseau d'égouts 1
- par raccordement à une fosse septique ou à une station individuelle 2
- directement dans le milieu naturel, sans traitement 3

11 Quelles sont vos sources d'électricité ?

Plusieurs réponses possibles

- Raccordement au réseau général électrique 1
- Solaire 2
- Groupe électrogène 3
- Aucune 4
- Autres 5

12 Ce logement dispose-t-il :

- de WC ? 1
- d'une baignoire ou d'une douche ? 2
- d'un chauffe-eau à gaz ? 3
- d'un chauffe-eau solaire ? 4
- de plaques de cuisson à gaz ? 5
- d'un climatiseur ? 6
- d'un réfrigérateur ou d'un congélateur ? 7
- d'une machine à laver ou sécher le linge ? 8
- d'un téléphone fixe ? 9
- d'un téléphone mobile, smartphone ? 10
- d'au moins un contrat internet mobile ? 11
- d'internet fixe (ADSL ou fibre) ? 12
- d'un matériel informatique (tablette, ordinateur, portable) ? .. 13

13 Moyens de déplacement (dont disposent les habitants du ménage)

- Nombre d'automobiles
- Dont hybrides ou électriques
- Nombre de deux-roues à moteur
- Dont électriques
- Nombre de deux-roues sans moteur (vélo, trottinette,...)
- Nombre de bateaux à moteur
- Nombre de bateaux sans moteur



Identifiant

9 8 8

Code géographique

libellé commune

district

rang de construction

rang de logement

N° agent recenseur

Cadre à remplir pour tout logement d'habitation

Nom de l'occupant(e) principal(e) :

Localisation du logement

Numéro Bis, Ter... Rue, Route, Av... Nom de la voie (ou lieu-dit)

Résidence

Bâtiment

Commune

Quartier, lotissement

Ce logement est-il localisé en terre coutumière ?

1 Oui 2 Non

nom de la tribu :

nom du GDPL ou du clan :

Localisation du logement dans l'immeuble si celui-ci comprend au moins deux logements :

Étage :

Escalier :

N° de porte ou position par rapport à l'escalier

(exemple : couloir de droite, 1ère porte à gauche) :

Catégorie de logement

- 1 Résidence principale
- 2 Logement occasionnel
- 3 Résidence secondaire
- 4 Logement vacant

Type de construction

- 1 Maison individuelle
- 2 jumelé, en bande ou groupé de toute autre façon
- 3 Immeuble collectif (2 logements ou plus)
- 4 Hôtel
- 5 Foyer
- 6 Habitation mobile
- 7 Squat
- 8 Construction provisoire

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Cadre à remplir par l'agent recenseur

- Liste A - Nombre de bulletins individuels (BI) (1)
- Liste B - Nombre d'enfants majeurs de moins de 25 ans
- Liste C1 - Nombre d'enfants mineurs qui habitent ici pour leurs études

Cadre à remplir par l'Issee

- Supprimés (2)
- Ajoutés (3)
- Après reclassement (4) = (1) - (2) + (3)

Personnes vivant habituellement dans le logement et non habitant

Liste A

Habitants permanents du logement : personnes qui vivent dans le logement la plus grande partie de l'année → Remplir un bulletin individuel pour chacun

Inscrire en liste A :

- les **personnes qui vivent dans ce logement la plus grande partie de l'année**, y compris :
 - les personnes temporairement absentes (vacances, voyage d'affaires, hospitalisation de moins d'un mois, pêcheur en mer, etc.) ;
 - les **nourrissons**, même s'ils sont encore à la maternité ;
 - les **enfants** qui habitent également chez un autre parent à la suite d'une séparation ou d'un divorce et qui vivent dans ce logement :
 - plus de la moitié du temps,
 - ou la moitié du temps et y ont passé la nuit du début du recensement.
 - les **sous-locataires** et **colocataires** occupant une partie du logement.

Inscrire également en liste A :

- les enfants **mineurs logés ailleurs pour leurs études** (en Nouvelle-Calédonie, en métropole, dans l'outre-mer français ou ailleurs) et dont ce logement est la résidence familiale.
- les **conjointes** qui ont un autre domicile pour des raisons professionnelles et qui reviennent vivre dans ce logement pour les week-ends, les vacances, etc.
- les **personnes majeures qui habitent dans ce logement pour leurs études**.
- les **personnes** qui sont présentes dans ce logement et qui n'ont pas de résidence habituelle ailleurs.
- les **employés de maison, salariés et jeunes filles au pair** qui habitent dans ce logement.

N° de BI	Nom ou nom de naissance (pour les femmes mariées)	Prénom	Lien de parenté le plus direct ou relation	N° de BI
1				1
2				2
3				3
4				4
5				5
6				6
7				7
8				8
9				9
1 0				1 0
1 1				1 1
1 2				1 2
1 3				1 3
1 4				1 4
1 5				1 5
1 6				1 6
1 7				1 7
1 8				1 8
1 9				1 9
2 0				2 0

Liste B

Enfants majeurs logés ailleurs pour leurs études → Ne pas remplir de bulletin individuel

Inscrire en liste B :

- les enfants **majeurs de moins de 25 ans logés ailleurs pour leurs études** et qui reviennent vivre dans ce logement pour les vacances ou les week-ends par exemple.

	Nom	Prénom	Lien de parenté le plus direct ou relation	Date de naissance	Commune d'habitation pour les études
1				/ /	
2				/ /	
3				/ /	

Liste C

Autres habitants du logement → Ne pas remplir de bulletin individuel

Inscrire en liste C :

- les **enfants mineurs qui habitent dans ce logement pour leurs études** et dont les parents résident dans une autre commune de Nouvelle-Calédonie. → C1
- les **enfants à la garde d'un autre parent** (suite à une séparation ou un divorce) ou qui, en cas de garde conjointe, résident la plupart du temps avec l'autre parent.
- les **conjointes qui habitent dans ce logement pour des raisons professionnelles** et retournent en fin de semaine dans leur logement familial.
- les **personnes dont ce logement est la résidence personnelle et qui sont hébergées dans un établissement** (maison de retraite ou hospice, service d'hospitalisation pour un mois et plus, centre pour handicapés, foyer de travailleurs, militaires logés en caserne ou servant à l'étranger, établissement pénitentiaire, etc.). → C2
- les **personnes (dites « de passage ») qui habitent dans ce logement au moment du recensement mais qui résident la plus grande partie de l'année dans un autre logement***.

	Nom	Prénom	Lien de parenté le plus direct ou relation	Date de naissance
1				/ /
2				/ /
1				/ /
2				/ /

* Cas particuliers : si une personne « de passage » est absente pendant toute la durée du recensement de son domicile habituel où personne ne peut répondre à sa place, établir un bulletin **individuel** en y mentionnant son adresse **habituelle** dans le cadre prévu et classer ce bulletin dans la chemise **des personnes de passage (imprimé n° 20)**.